

VIVRE A COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 16/2017 Semaine du 20 avril au 27 avril 2017

● ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 19 heures
Il se tiendra dans les bureaux de vote installés dans la salle Jean Couzon
de l'espace Coubertin.

Vous pouvez également voter par procuration. Les explications vous sont fournies sur le Facebook de la ville de Courpière :

<https://www.facebook.com/villedecourpiere/> ou sur le lien suivant :
<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Election-presidentielle-2017/Election-presidentielle-2017-le-vote-par-procuration>

Présentez-vous avec une pièce d'identité et votre nouvelle carte d'électeur

● LE CHANTIER DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN REPREND

La première phase de restauration de l'église du centre ville s'est achevée en juin 2016 pour 337 622 € HT.

Nous avons été accompagnés financièrement par l'Etat (Direction Régionale de l'Action Culturelle), la Région, le Département, le Sénateur A. Néri et notre dernière rentrée d'argent vient de l'action de l'association Courpière Renaissance qui a multiplié les initiatives pour collecter des fonds via la Fondation du Patrimoine qui a versé en décembre 2016 la somme de 54 991 € de dons pour cette restauration.

Ainsi grâce aux généreux donateurs le reste à charge de cette première tranche pour le budget de la Ville s'élève à moins de 20 00 € pour le lourd travail de restauration effectué sur le clocher et la façade Ouest. Ce travail complexe comportait 10 lots (maçonnerie, sculpture, charpente, couverture, étanchéité, menuiserie, serrurerie, vitraux, électricité et paratonnerre).

La dernière phase du chantier de restauration a été votée au Conseil Municipal du 20 mars dernier qui a décidé du budget 2017 soit 230 000 € HT, la Ville ayant reçu les accords de subvention de l'Etat (via la Direction Régionale de l'Action Culturelle), de la Région et du Département, la Commune a signé une nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine fin 2016 pour la poursuite de l'accompagnement financier par des donateurs privés et le budget de la Ville assure l'avance de toutes les dépenses avant de pouvoir en justifier et récupérer les subventions.

Cette deuxième tranche comporte 4 lots principaux : un vitrail, de la menuiserie, de la maçonnerie et surtout de la couverture. Nous sommes toujours dans des travaux de restauration extérieure et d'étanchéité de l'édifice.

Ce chantier va démarrer le 24 avril prochain par la mise en place de l'échafaudage (phase qui va durer environ trois semaines) puis la restauration proprement dite va commencer.

C. SAMSON
Maire de Courpière

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIES :

Du samedi 22 avril à 19h au lundi 24 avril à 9h

Pharmacie Pierotti à Augerolles –

Tél : 04 73 53 52 89

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin :

Tél. : 06 28 32 35 26

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09

Chevreaux - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme).

04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou

06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 12h30 à 17h30 sauf le mercredi de 9h15 à 12h. Tél. : 04 73 51 30 68.

Dans les locaux sociaux (Face au bâtiment rose, à côté de la bibliothèque municipale)

MISSION LOCALE :

Sabrina BORRALLO reçoit les lundis toute la

journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou

06 74 28 85 50

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux

propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/

mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h.

Tél. : 04 72 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de

Courpière et Courpière Ville : les mardis et les jeudis

matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou

04 73 80 82 32

CPAM : - Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de

14h30 à 16h30.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à

15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de

14 h à 16 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

MSA Auvergne : Frédéric VAUTREILLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h,

dans les locaux de la MSA,

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de

13h15 à 17h - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons sur

rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le

2ème vendredi à partir de 13h30.

CARSAT Auvergne : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au

09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

RAM : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h et de

14h à 16h, jeudi de 9h à 11h

Tél. : 09 81 46 23 68.

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Gisèle DOUROUX décédée le 8 avril 2017

- Henriette JURGES décédée le 9 avril 2017

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeanine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 17h

Marc DELPOSEN, Délégué aux Finances reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N. Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H. Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillierat G. Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gosselin, Eric Boissadie,

Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro : les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : **Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h
Mercredi et vendredi : 14h—18h
Samedi 10h-12h

CCAS

**lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée**

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

**Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).**

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **mardi au samedi**. Horaires : de novembre à mars : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et d'avril à octobre : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Même si vous ne travaillez pas, n'oubliez pas de remplir votre déclaration de ressources !

Grâce à votre déclaration d'impôt vous pouvez bénéficier de différents tarifs sociaux. C'est votre déclaration de ressources qui déclenche automatiquement les droits

Et à savoir : A partir de janvier 2018, le chèque énergie prendra le relais du tarif première nécessité électricité (TPN) et du Tarif spécial solidarité gaz (TSS).

C'est une aide au paiement des dépenses d'énergie, quelle que soit l'énergie de chauffage utilisée : électricité et gaz naturel mais également fioul, Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL), réseaux de chaleur, bois...

Nous reviendrons vers vous pour vous apporter les informations nécessaires.

Faites le test pour voir si vous pouvez y prétendre sur :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/bénéficiaire/eligibilite>

● PROBLEMES DE MAUVAISE RECEPTION DE TELEVISION

Vous avez été nombreux à signaler en mairie des problèmes de mauvaise réception de la télévision. Suite à de multiples interventions de la mairie auprès des services de TELEVISION DE FRANCE (TDF), des techniciens sont enfin intervenus sur l'antenne Relais de Courpière et les problèmes de mauvaise réception sont maintenant résolus.

● FREDON AUVERGNE - EN ROUTE VERS ZERO PESTICIDE - COLLECTE DE PESTICIDES POUR LES PARTICULIERS

Depuis le 1er Janvier 2017, dans le cadre de la Loi Labbé, la vente des produits phytosanitaires aux particuliers dans les jardinerie et en grandes surfaces ne se fait plus en libre-service et la vente sera interdite en 2019 (hors exceptions : les produits de **biocontrôle**, les produits dits « à faible risque » et les produits autorisés en **Agriculture Biologique**. Les exceptions sont les mêmes que pour les restrictions concernant l'entretien des espaces publics des communes, pour en savoir plus : <http://www.fredon-auvergne.fr/Loi-Labbe-quels-produits-encore.html>.)

Suite à la première opération lancée en novembre 2016, le VALTOM et les collectivités en charge de la collecte des déchets, la FREDON Auvergne et Chimirec s'associent pour faciliter la collecte des produits phytosanitaires sur tout le territoire du VALTOM et pour apporter des solutions plus respectueuses de l'environnement. Vides, souillées ou avec un reste de contenu, ces produits présentent un risque pour la santé et l'environnement, d'où la nécessité de rappeler qu'ils ne doivent pas être jetés dans nos poubelles et doivent être traités par des professionnels.

Du 22 au 29 avril 2017, les particuliers seront invités à déposer leurs vieux produits phytosanitaires dans les déchèteries du territoire du VALTOM et dans les jardinerie engagées dans la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement", partenaires de l'opération. Des animations auront lieu, tout au long de la semaine, dans certains points de collecte afin d'apporter des solutions alternatives aux produits phytosanitaires pour les jardiniers amateurs.

Vous pouvez déposer vos produits à la déchèterie de Courpière aux heures d'ouverture ou à la jardinerie « Au jardin de la Dore », partenaire de Fredon de cette initiative du 22 au 29 avril.

● CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Nous avons été alertés par la présence de chenilles processionnaires du pin chez les particuliers. **Il est primordial de les faire disparaître, tant elles sont dangereuses pour l'homme, voire mortelles pour les animaux.** En effet, les chenilles causent des problèmes sanitaires du fait de la libération dans l'air de poils urticants très allergènes (jets à 50 cm) pouvant provoquer des atteintes cutanées (démangeaisons pouvant mettre jusqu'à deux semaines à disparaître, œdèmes...), des atteintes oculaires (glaucome, cataracte...) ou encore des atteintes respiratoires (crise d'asthme).

Certains animaux, et notamment les chiens et les chats, sont aussi très exposés aux risques. Le symptôme le plus souvent rapporté est la nécrose de la langue, qui peut parfois s'accompagner d'œdèmes des babines et de vomissements.

C'est en agissant tous ensemble, que nous arriverons à stopper leur prolifération.

Nous souhaitons donc vous donner les clés pour lutter contre la chenille processionnaire du pin, et notamment les bons gestes à avoir. Il faut notamment en cas de manipulation être équipé d'équipements individuels de protection tels que masque, gants, lunettes, combinaison...)

Vous trouverez ci-après le lien internet qui vous permettra d'accéder à la plaquette de présentation éditée par l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) :

<https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/322460-abc99-resource-les-cles-pour-lutter-contre-la-proceSSIONNAIRE-du-pin.html>

Si vous avez des difficultés pour l'obtenir, vous pourrez en retirer un exemplaire à l'accueil de la mairie sur simple demande.

Par ailleurs, le site internet <https://chenilles-proceSSIONNAIRES.fr/> vous permettra également de vous accompagner dans cette lutte.

En ce qui concerne la Ville, nous intervenons sur le domaine public. Des cocons ont été retirés près des HLM des Rioux. Un intervenant sera présent lors de la Fête de la Nature le samedi 13 mai pour fournir des explications.



● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET PREPARATION DE LA FETE DE LA NATURE



- EXPOSITION « OISEAUX DES JARDINS »
De la LPO Auvergne - *Tout public*
Du mardi 2 mai au vendredi 2 juin
Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

- EXPOSITION PHOTOS « OISEAUX DE NOS JARDINS »
A vos appareils ! Venez exposer vos plus beaux clichés d'oiseaux !
Papier photo fourni et impression réalisée par nos soins — *Tout public*
Du vendredi 2 juin au vendredi 30 juin - Sur inscription au 04 73 51 29 55.

● TREMPLIN DE MUSIQUES ACTUELLES DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin 2017 à partir de 20h en centre bourg

Il est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le finaliste sera programmé le 7 juillet au festival de la Pamparina de Thiers.

Attention, inscriptions au plus tard le 30 avril 2017. Renseignement en mairie au 04 73 53 01 21.

Le règlement du tremplin est téléchargeable sur le site de la Ville www.ville-courpiere.fr



● CAISSE ALLOCATION FAMILIALES

La permanence de Courpière est fermée au cours de la période du 18 avril au 28 avril 2017. Les allocataires peuvent accéder à des informations sur le site www.caf.fr ou peuvent appeler la caisse au 0 810 25 63 10, 24h/24 et 7j/7 de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

● OFFRES D'EMPLOIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

LAC D'AUBUSSON D'AUVERGNE - BASE DE LOISIRS - 63120 AUBUSSON D'AUVERGNE
REGISSEUR NAUTIQUE ET REGISSEUR ENTREES

■ Un régisseur des entrées et nautique - 35h par semaine

Les 3 derniers week-ends de juin, ainsi que les mois de juillet et août 2017

Vous avez en charge l'accueil des usagers, la responsabilité de la gestion de la billetterie, ainsi que la caisse.

Vous vous occuperez également du départ et des retours de location du matériel nautique.

■ Un saisonnier nautique - 20h par semaine

Les 3 derniers week-ends de juin, ainsi que les mois de juillet et août 2017.

Vous avez en charge l'accueil des usagers.

Vous vous occuperez également du départ et des retours de location du matériel nautique.

Les offres devront nous être parvenues avant le 27 avril 2017

Les personnes intéressées par ces postes sont priées d'adresser une lettre et un CV à Monsieur le Président, Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne - Lac d'Aubusson d'Auvergne - Base de Loisirs - 63120 AUBUSSON

Courriel : desigaud.lac-daubusson@orange.fr

Infos Associatives

● SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique de Courpière vous propose :

Un Goûter de la Fraternité
Samedi 22 avril 2017 à 16h
Salle d'Animation de Courpière

Ateliers, entrée et goûter gratuits

Dans le cadre de la campagne 2016-2017 du collectif des « kilomètres de soleil », une action est lancée. Nous convions tous les enfants afin de venir nous aider à organiser un **Goûter-Spectacle** autour de la fraternité et de l'acceptation des différences de chacun.

Le but est de réunir des enfants de religions ou sans religion, de cultures différentes et de leur proposer de faire une action commune de solidarité.

Pour les enfants, des ateliers sont proposés pendant les vacances de printemps afin de mettre en place ce goûter-spectacle :

Atelier 1 : Mardi 18 avril de 14h à 17h au Secours Catholique de Courpière

Atelier 2 : Vendredi 21 avril de 14h à 17h au Secours Catholique de Courpière

Le jour du goûter de la Fraternité : Samedi 22 avril de 14h à 18h à la Salle d'Animation de Courpière.

Durant ces ateliers, nous allons mettre en scène et répéter afin de proposer un petit spectacle composé d'une saynète musicale (*L'Homme debout de Claudio Capeo*) sur le thème de la solidarité et de la fraternité.

Suivra un Goûter de la Fraternité où chacun pourra amener une spécialité sucrée de son pays d'origine, de sa région ou recette de famille.

Si les ateliers sont réservés aux enfants inscrits à cette action,

LE GOUTER-SPECTACLE EST OUVERT À TOUS !

Inscription au 06.33.61.76.86 et pour plus d'informations sur ces ateliers.

Secours Catholique – Equipe de Courpière

53 ter, avenue de la Gare – 63120 COURPIERE (à côté du dépôt de la Poste) Tél : 04.73.51.26.84

Yvette ROUX

● FNACA - COMITÉ CANTONAL -

Le comité organise un repas dansant le **dimanche 23 avril à 12h** aux Arcades de Barjavelle.

L'après-midi sera animé par l'orchestre de Marc Aurine.
Renseignements et réservation au 04 73 53 01 61.

● NOUVELLE COMEDIE GAULOISE

La nouvelle Comédie Gauloise vous présente « **Paul m'a laissé sa clé** », comédie de François Scharre

Vendredi 28 avril 2017 à 20h30
Salle Jean Couzon de l'espace Coubertin

Entrée libre.

Une collecte sera effectuée à l'entracte au profit de la Ligue Contre le cancer.

● 29ème BOURSE MULTI-COLLECTIONS

L'amicale philatélique et cartophile de Courpière organise le **dimanche 30 avril de 9h à 18h**

à la salle Jean Couzon de l'espace Coubertin

sa 29^{ème} bourse multi-collections aux timbres, cartes postales, capsules de Champagne, fèves, vieux papiers, livres anciens, bandes dessinées, mignonnettes, monnaies, pin's...

Vous pourrez dénicher l'objet qui manque à votre collection, discuter, échanger et vous faire plaisir auprès des différents exposants présents.

Entrée libre !

Infos Diverses

● A SAVOIR

- **RELAIS ASSISTANT (ES) MATERNEL(LES)**
Pour cause de congés le RAM sera fermé du 17 au 23 avril inclus. Merci de votre compréhension.

Jours et horaires des permanences du 24 au 28 avril :

Lundi de 14h à 16h

Mardi de 9h à 11h et de 14h à 16h

Jeudi de 9h à 11h

ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

L'animatrice du RAM, Nathalie LAMELAS

- **Courpière Optique** vous informe que le magasin sera fermé du 18 au 22 avril. Du 25 avril au 6 mai, la boutique sera ouverte uniquement le mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h30. Après le 8 mai, reprise des horaires habituels soit du mardi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi 9h30-12h.

- **O' Court Prix Roi** vous informe de ses nouveaux horaires : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 et vous invite à découvrir le nouvel arrivage.

● MESSE ST-JOSEPH DE LA DORE

Samedi 22 avril – 18h30 – Le Brugeron

Dimanche 23 avril – 10h30 - Courpière

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer Appartement F2**, 40 m² - double vitrage calme et lumineux. Loyer 275 € + 35 € charges.
Tél. : 06.15.42.30.93

- **A louer maison avec garage, et terrain** 4km de Courpière. Rez de chaussée : cuisine, séjour, salle de bain, wc séparés. Etage : 3 chambres. Chauffage insert et convecteurs électriques. Libre au 1er juillet : Tél : 06.75.98.75.76

- **A louer F3**, Résidence Voltaire, 1er étage, F3, 67 m², cuisine équipée, 2 chambres, salle de bain avec meubles, balcon, cave, parking. Libre au 1er juillet. Tél : 04.39.21.88.73 (après 19h)

- **A louer maison 3 niveaux**, 6 pièces, salle de bain 120 m², bon état, chauffage gaz, petite cour avec hangar. Secteur calme. Prix : 425 euros. Sérieuses références. Tél : 04.73.70.81.49

Infos Associatives (Suite)

● LES VIEILLES SOUPAPES COURPIEROISES

Organisent leur 12^{ème} bourse d'échange avec exposition motos et cyclomoteurs anciens -
Dimanche 30 avril 2017

Place de la Cité Administrative (devant la mairie)

Exposition de moteurs fixes

Repas à midi à la salle d'animation - Renseignements : 04 73 53 11 78 -

Emplacement et entrée gratuite

● CLASSE 62 ET 63

Pour le banquet de la classe nous vous proposons de nous retrouver
autour d'une table le

Dimanche 7 mai 2017 à 12h aux Arcades de Barjavelle à Courpière

Le prix du repas est fixé à **36 €** (apéritif, vin et café compris).

Merci de nous confirmer votre présence **avant le 30 avril 2017** au

04 73 53 04 59 – 06 70 30 41 18 ou au 04 73 94 08 79 - (M.P. Sauzzede – R. Pérez)

Sport

● FLASH TEAM JUNIORS

L'association des caisses à savon courpiéroise « Flash Team Juniors » organise
le dimanche 23 Avril

**les vérifications techniques du Comité CIRCAS-AUVERGNE
sur le parking de la mairie de Courpière**

Exposition des bolides et buvette sur place de 9h à 17h

Entrée gratuite - Venez nombreux !

● PETANQUE DE LIMARIE

La pétanque de Limarie a organisé son premier concours « jeunes » à la salle polyvalente de Thiers. Cette journée a été une belle réussite ; en effet des sociétés venues de Clermont, de Saint Germain l'Hembron, de la Montagne Thiernoise sans oublier nos jeunes de Limarie ont joué de magnifiques parties. Bravo à tous.

La société de Limarie remercie Intermarché (Courpière), la Mairie de Courpière, le restaurant « le Convivial », l'Institut « Zen et Sens », le chauffagiste Serge Dondon, le salon de coiffure Laurence (Vollere-Ville), Sport.com (Cournon), le Conseil Départemental, Mme Fargevieille, M. Nicolas Cartailier ainsi que tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette journée. Merci à tous et encore bravo à tous nos jeunes.

● TENNIS DE TABLE COURPIEROIS

A noter : le TTC organise son deuxième tournoi amical par équipe de 2 au gymnase de Bellime le vendredi 28 avril à 18 h 30. Ouvert à tous !

Inscription et renseignement au 06 33 13 06 65

● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.



Logan – USA 2017 – Action, Aventure – 2h17
Un certain Logan s'occupe d'un professeur X souffrant.

Séances :
Vendredi 21 avril à 20h30
Lundi 24 avril à 20h30

Patients – France 2017 – Comédie dramatique – 1h50
Ben arrive dans un centre de rééducation suite à un grave accident.

Séances :
Samedi 22 avril à 20h30
Dimanche 23 avril à 20h30

Plein la bobine en balade – Animation dès 4 ans

Séances :
Dimanche 23 avril à 15h30

Baby Boss – USA 2017 – Animation – 1h38
C'est toujours un choc de voir ses parents rentrer à la maison avec un bébé.

Séances :
Dimanche 23 avril à 17h30

La Fontaine fait son cinéma – France 2017 –
Animation – 0h40
A partir de 3 ans

Séances :
Mercredi 26 avril à 18h

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 16/2017